

Handicap - La Caisse des Dépôts lance *ENVI – handicap & éducation*, le premier appel à projets des politiques sociales

Paris, le 27 septembre 2021

Dans le cadre de son action en faveur de la cohésion sociale, la Caisse des Dépôts lance son premier appel à projets dans le domaine du handicap. L'objectif est d'identifier, de faire émerger et d'appuyer le développement de services innovants numériques dans le domaine du handicap et spécifiquement en matière de scolarité et d'éducation. Une enveloppe de 400 000 € est mobilisée pour financer ces projets sociaux novateurs. Les candidats ont jusqu'au 5 novembre 2021 pour déposer leur candidature.

Cet appel à projets s'adresse aux organismes de droit privé, notamment les acteurs de l'économie sociale et solidaire et ceux des technologies numériques : entreprises, start-up, fondations, coopératives, mutuelles, structures associatives, etc. Les solutions proposées doivent être généralisables au territoire national.

Une enveloppe de 400 000 €, issue du nouveau fonds innovation ENVI ouvert en 2021 par la Caisse des Dépôts pour soutenir des projets sociaux novateurs, sera répartie entre les lauréats pour financer l'amorçage et le déploiement de leurs dispositifs.

« Innover dans les politiques sociales, c'est donner les moyens d'accélérer la mise en œuvre de nouvelles réponses aux besoins des personnes, dans leur quotidien. Généraliser ces réponses, dont l'impact aura été prouvé et pour qu'elles bénéficient à tous, est notre mission d'innovation aux côtés des pouvoirs publics et de nos partenaires. » indique Laure de la Bretèche, directrice déléguée des politiques sociales de la Caisse des Dépôts.

L'appel à projets porte sur deux catégories pour favoriser l'émergence de solutions sur deux enjeux majeurs de l'école inclusive.

1. Simplifier la vie des élèves en situation de handicap et de leurs proches aidants

L'objectif est de proposer aux parents, aux aidants et aux élèves des services et outils numériques qui simplifient leur vie quotidienne, leur permettent de gagner du temps dans la recherche des informations pertinentes sur l'accessibilité des bâtiments scolaires, ou dans la recherche de solutions d'accompagnement sur les temps péri et/ou extrascolaires, ou encore de préparer la future insertion professionnelle des enfants en situation de handicap.

Les initiatives peuvent concerner :

- la découverte sans déplacement de l'environnement scolaire et périscolaire
- la mise en visibilité de solutions d'accueil d'élèves en situation de handicap sur les temps périscolaire ou extra-scolaire
- l'aide à la recherche d'informations sur les établissements médico-sociaux (EMS) et les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS)
- le recensement des structures proposant un accompagnement individualisé aux élèves en situation de handicap scolarisés dans le second degré pour les aider à élaborer leur projet professionnel, les guider dans leurs choix d'orientation, leur recherche de stages
- une « boîte à outils » des solutions pédagogiques et d'accessibilité pour les parents et les enseignants

2. Favoriser la sensibilisation au handicap des autres élèves et du personnel éducatif et scolaire par l'expérience numérique

Il s'agit de proposer un *serious game* fondé sur l'expérience dans le cadre des établissements scolaires. Les participants, placés en situation de handicap, pourraient ressentir les émotions et les sensations d'une personne en situation de handicap, quel qu'il soit (auditif, visuel, moteur, cognitif/intellectuel, troubles des apprentissages, troubles du développement, troubles de la santé).

Le *serious game* doit permettre :

- la découverte dans un cadre ludique des réalités que rencontrent les enfants lors de leurs apprentissages et dans la vie courante
- à un enseignant d'encadrer des séquences pédagogiques de l'école au lycée
- à toute personne intéressée ou concernée par le handicap (enseignant, personnel scolaire, référent handicap) de se sensibiliser pour une meilleure prise en compte dans leurs pratiques professionnelles
- ...

Le cahier des charges de l'appel à projets est consultable et les candidatures doivent être déposées d'ici au 5 novembre 2021 à 17 heures via la plateforme « Envi - Appels à projets - Politiques sociales de la Caisse des Dépôts » (<https://inno-ouverte-politiquessociales-cdc.braineet.com/fr>).

Les projets lauréats pourront à terme être référencés sur Mon Parcours Handicap, la plateforme numérique d'information, d'orientation et de services pour les personnes en situation de handicap, développée par la Caisse des Dépôts et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie pour le compte de l'État.

Cet appel à projets est mis en œuvre par la direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts.

La direction des politiques sociales de la Caisse des Dépôts accompagne les parcours de vie

La direction des politiques sociales (DPS) concourt à la cohésion sociale et à la réduction de la fracture territoriale.

Elle intervient principalement dans quatre domaines, historiques ou plus récents :

- **les retraites** - 4 millions de pensionnés, soit un retraité sur 5 en France, et 7,4 millions de cotisants, retraite de base des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (CNRACL), des ouvriers de l'État (FSPOEIE), des mineurs et des personnels de la Banque de France, retraites complémentaire et additionnelle des fonctionnaires (Rafp) et des agents non titulaires (Ircantec) des trois fonctions publiques.
- **la formation professionnelle** - Mon Compte Formation et Droit individuel à la formation des élus (Dif élus)
- **le handicap** - plateforme de services Mon Parcours Handicap et insertion professionnelle des personnes handicapées (Fiphfp),
- **le grand âge et la santé**

Au service de plus de 70 fonds et partenaire privilégié de 63 000 employeurs publics, la DPS apporte des solutions fiables et innovantes à ses clients et aux pouvoirs publics.

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

Contact presse

Caisse des Dépôts

Marie-Caroline Cardi : 06 38 53 97 67 – marie-caroline.cardi@caissedesdepots.fr

 |  |  |  [caissedesdepots.fr](https://www.caissedesdepots.fr)